

**DECISION N° 20230131_P_013
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique

Objet : Signature d'un avenant technique au marché d'aménagement du Château Seigneurial d'Aurec-sur-Loire_Lot n°2 : Fablab : Equipement, paramétrage, formation et communication

Le Président,

N° 20230131_P_013

Décide

De signer un avenant technique au marché avec :

OBJET

**FABLAB EN KIT
10 AVENUE DU RIVAGE GAYANT
59 119 WAZIERS**

Ce marché de réhabilitation a pris du retard et la réception des travaux prévu initialement en juin 2022, n'est toujours pas réalisée à ce jour. Les ORT sont programmées sur les dernières semaines de 2022.

Dans un souci de pouvoir installer l'ensemble des équipements du FABLAB dans des conditions satisfaisantes, permettant à la fois d'assurer la santé et la sécurité des opérateurs qui auront à intervenir pour livrer et installer le matériel, mais également dans un souci de préserver l'intégrité des équipements mis à disposition, il est nécessaire de prolonger le marché pour l'ensemble des lots afin qu'ils s'achèvent au plus tard 11 mois après la date de notification soit, le **11 mars 2023**.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Cet avenant technique n'a aucune incidence financière sur le montant initial du marché.

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 31 janvier 2023

Le Président
Frédéric GIRODE

